

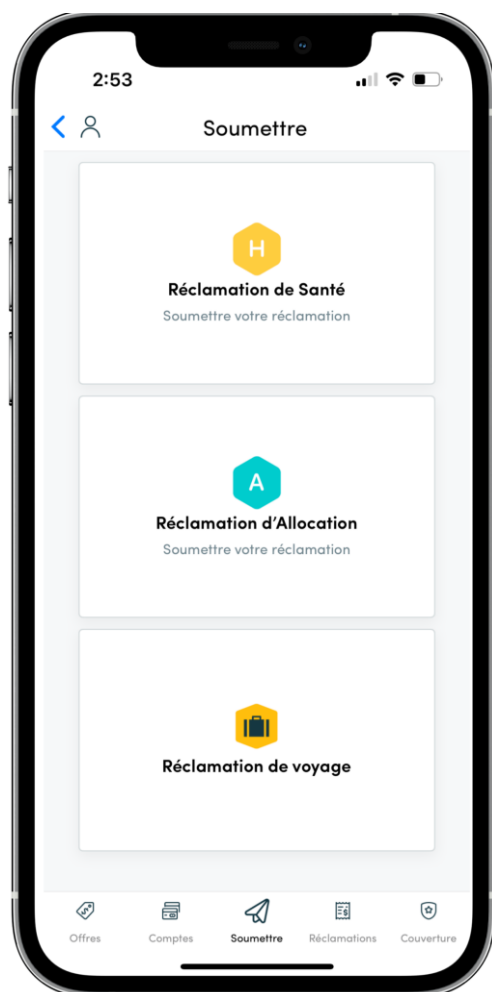
Envoyer une réclamation dans l'application mobile Honeybee

Réclamation pour des soins de santé

Utilisez ces étapes pour demander le remboursement de frais courants, comme les médicaments d'ordonnance, les services paramédicaux ou dentaires et les soins de la vue.

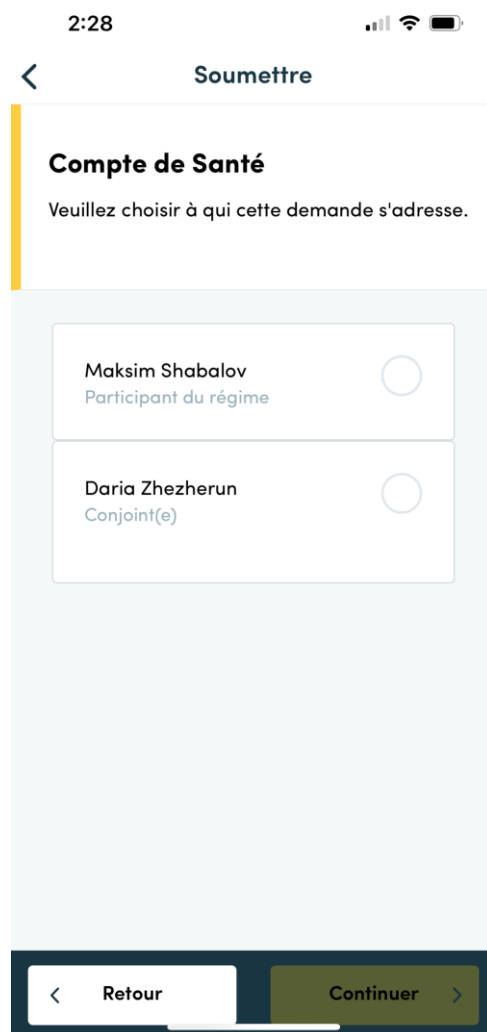
1. Sélectionner le type de demande

Ouvrez une session pour accéder à l'écran permettant de soumettre une demande. Choisissez l'option « Réclamation de santé ».



2. Sélectionner la personne concernée

Choisissez l'individu (membre ou personne à charge) ayant reçu le service et appuyez sur Continuer.



Avez-vous des questions?

Service à la clientèle de Honeybee : 1 866 626-6642 ou help@myhoneybee.com

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h (HE)

Envoyer une réclamation dans l'application mobile Honeybee

3. Indiquer si un autre régime s'applique

Oui Si vous êtes couvert ou couverte par un autre régime, suivez le processus de coordination des prestations :

Appuyez sur Oui, puis sur Continuer.

Sélectionnez la personne couverte par le régime auquel vous soumettez la demande en premier, puis appuyez sur Continuer.

Remarque : transmettez toujours vos propres réclamations à votre régime avant de les envoyer à l'assureur de votre conjoint ou conjointe.

Indiquez si vous avez déjà transmis les reçus à l'autre régime, puis appuyez sur Continuer.

Non Si vous n'êtes pas couvert ou couverte par un autre régime, répondez Non et appuyez sur Continuer.

Avez-vous des questions?

Service à la clientèle de Honeybee : 1 866 626-6642 ou help@myhoneybee.com

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h (HE)

Envoyer une réclamation dans l'application mobile Honeybee

4. Décider d'utiliser ou non le compte gestion-santé

2:30

Soumettre

Compte de Santé

Une fois que votre demande a été traitée dans votre régime médical, nous vous recommandons de maximiser vos avantages en soumettant tout montant impayé à votre autre régime pour obtenir un remboursement, avant de faire votre demande à partir de votre compte Honeybee Health. Voulez-vous traiter des montants impayés via votre compte de santé Honeybee?

Oui

Non

Retour Continuer

Indiquez si vous souhaitez que les fonds de votre compte gestion-santé servent à couvrir le montant restant si la réclamation n'est pas remboursable à 100 %. Ensuite, appuyez sur Continuer.

5. Téléverser les reçus ou les prendre en photo

2:30

Soumettre

Soumettre les informations de réclamation

S'il vous plaît télécharger ou prendre une photo de vos reçus et toute information supplémentaire qui peut être nécessaire pour traiter votre demande. Assurez que le nom du patient, la date du service et les détails du fournisseur de services sont visibles.

Télécharger

Remarque : veuillez fournir les reçus et documents originaux et non modifiés. Si ce n'est pas déjà fait, vous devrez autoriser l'accès à votre appareil-photo ou votre photothèque dans les réglages de votre téléphone avant d'ajouter une image ou un fichier.

Retour Continuer

Sélectionnez (ou prenez en photo) tous les reçus et autres renseignements nécessaires au traitement de la réclamation. Le nom du patient ou de la patiente, la date, et les détails du fournisseur de service doivent figurer visiblement.

6. Vérifier les détails de la réclamation

2:34

Sommaire

Sommaire de la réclamation

Avant de soumettre vos demandes, veuillez examiner les informations ci-dessous pour vous assurer qu'elles sont exactes. Une adresse courriel et des informations bancaires sont nécessaires pour compléter votre demande de remboursement.

Courriel du membre
mshabalov@benecaid.com

Information Bancaire
No de l'institution: 004
No de succursale: 18622
No de compte: 6018761

Demandeur
Maksim Shabalov

Retour Continuer

Examinez tous les renseignements à la page de sommaire. Appuyez sur Continuer et acceptez les modalités pour transmettre la demande.

Le participant ou la participante du régime recevra un premier courriel qui confirme la soumission de la réclamation, puis un second une fois le remboursement traité.

Avez-vous des questions?

Service à la clientèle de Honeybee : 1 866 626-6642 ou help@myhoneybee.com

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h (HE)

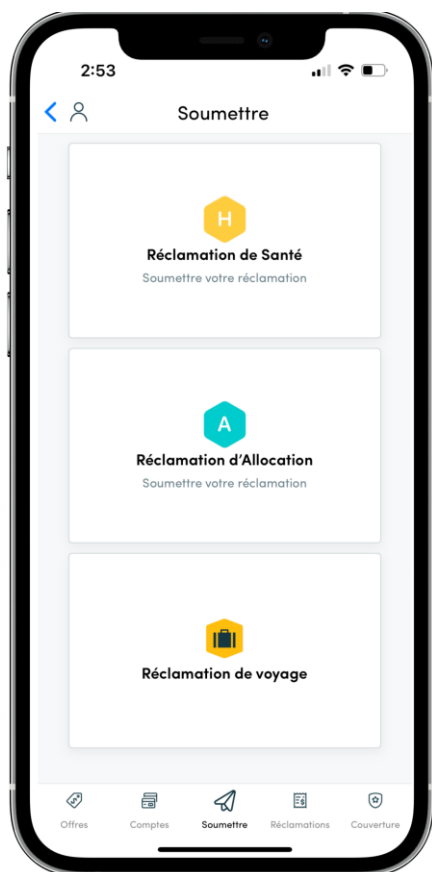
Envoyer une réclamation dans l'application mobile Honeybee

Réclamation pour le compte d'allocation

Suivez ces étapes pour les frais reliés au compte d'allocation, comme l'entraînement physique, le transport et les formations. Cliquez sur l'onglet Couverture dans le bas de l'écran pour connaître les dépenses admissibles.

1. Sélectionner le type de demande

Ouvrez une session pour accéder à l'écran permettant de soumettre une demande. Choisissez l'option « Réclamation d'allocation ».



2. Téléverser les reçus ou les prendre en photo

Sélectionnez (ou prenez en photo) tous les reçus et autres renseignements nécessaires au traitement de la réclamation. Le nom de la personne concernée, la date, et les détails du fournisseur de service doivent figurer visiblement.



Avez-vous des questions?

Service à la clientèle de Honeybee : 1 866 626-6642 ou help@myhoneybee.com

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h (HE)

Envoyer une réclamation dans l'application mobile Honeybee

3. Entrer les détails de la réclamation et les vérifier

2:43

Sommaire

Sommaire de la réclamation

Les demandes d'allocation ne peuvent être soumises que pour les dépenses liées au membre. Veuillez sélectionner la catégorie de dépense et la sous-catégorie associée pour la dépense que vous soumettez.

Solde du compte : 0,00 \$

Courriel du membre
mshabalov@benecaid.com

Date de service >
Sélectionnez la date du service

Type de réclamation >
Sélectionnez le type de réclamation

Fournisseur de service >

< Retour Continuer >

Ajoutez l'information nécessaire :

- La date du service;
- Le type de réclamation;
- Le fournisseur de service;
- Le montant total.

Examinez tous les renseignements à la page de sommaire. Appuyez sur Continuer et acceptez les modalités pour transmettre la demande.

Le participant ou la participante du régime recevra un premier courriel qui confirme la soumission de la réclamation, puis un second une fois le remboursement traité.

Vous pouvez transmettre une réclamation de n'importe quel montant pour votre compte d'allocation, mais le total remboursé chaque mois ne dépassera pas le maximum établi par votre employeur.

Par exemple, si vous avez une allocation mensuelle de 50 \$ et que vous soumettez une réclamation pour un vélo de 600 \$, le remboursement s'élèvera à 50 \$ par mois jusqu'au règlement complet du montant.

Avez-vous des questions?

Service à la clientèle de Honeybee : 1 866 626-6642 ou help@myhoneybee.com

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h (HE)